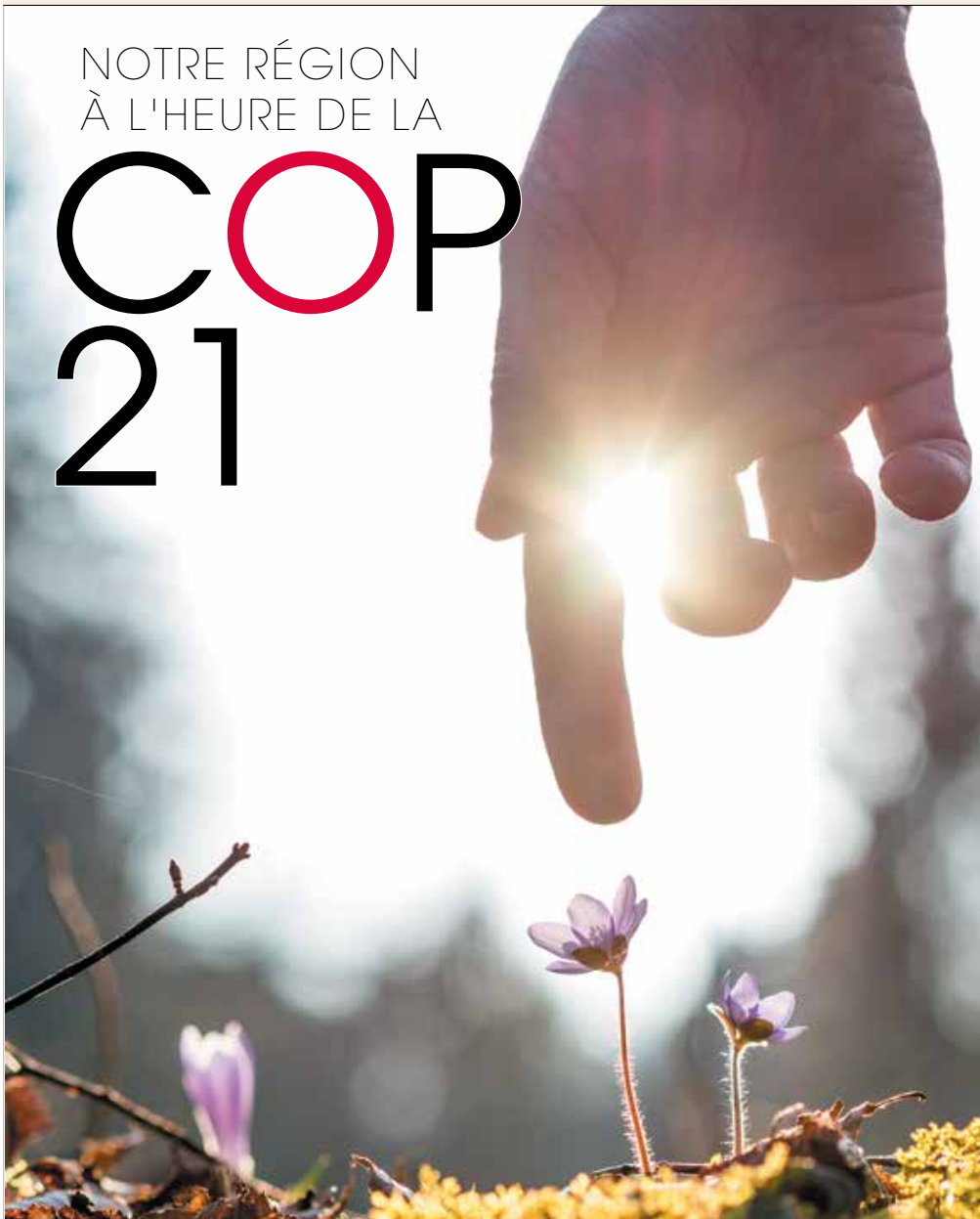


NOTRE RÉGION
À L'HEURE DE LA

COP 21



FNE ÎLE-DE-FRANCE PARTICIPE DEPUIS DES DÉCENNIES À LA RÉFLEXION SUR L'AMÉLIO- RATION DE LA QUALITÉ DE LA VIE DANS LA RÉGION CAPITALE.

9

Ainsi, lors de l'élaboration du Schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF), la fédération régionale a publié en mars 2005 « 200 propositions pour l'Île-de-France » et une importante contribution en 2006 à « l'éco-région ».

Aujourd'hui, la création de la Métropole du Grand Paris (MGP) requiert toute l'attention de FNE Île-de-France et un groupe de travail a été créé en juin 2014.

Il est constitué de deux représentants des huit départements d'Île-de-France et de l'unique membre des associations de protection de l'environnement au sein de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, Daniel Hannotiaux.

La réorganisation territoriale liée à la MGP va modifier l'aménagement de l'Île-de-France, ce qui impactera la qualité de notre environnement.

La carte des espaces à enjeux métropolitains.

Le groupe de travail a souhaité identifier les principaux projets qui impacteront nos bassins de vie. Tous peuvent être appréhendés du point de vue du changement climatique :

- L'artificialisation d'espaces verts en zone urbanisée favorise les phénomènes d'îlot de chaleur ; a contrario, toitures végétalisées et bosquets de verdure améliorent la qualité de l'air. Il faut tenir compte de ces constats, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas. Tous les projets doivent également être évalués en fonction de leur impact sur les déplacements et donc sur les émissions de gaz à effet de serre.

- Un bon projet doit tenir compte de l'évolution du climat en réduisant la vulnérabilité du territoire et de ses habitants. Il doit structurer l'espace urbain pour faire face à la saturation ponctuelle des évacuations d'eau de pluie lors d'épisodes pluvieux hors norme. Il doit favoriser des techniques de construction différentes, des techniques de construction différents et préserver l'agriculture de proximité.

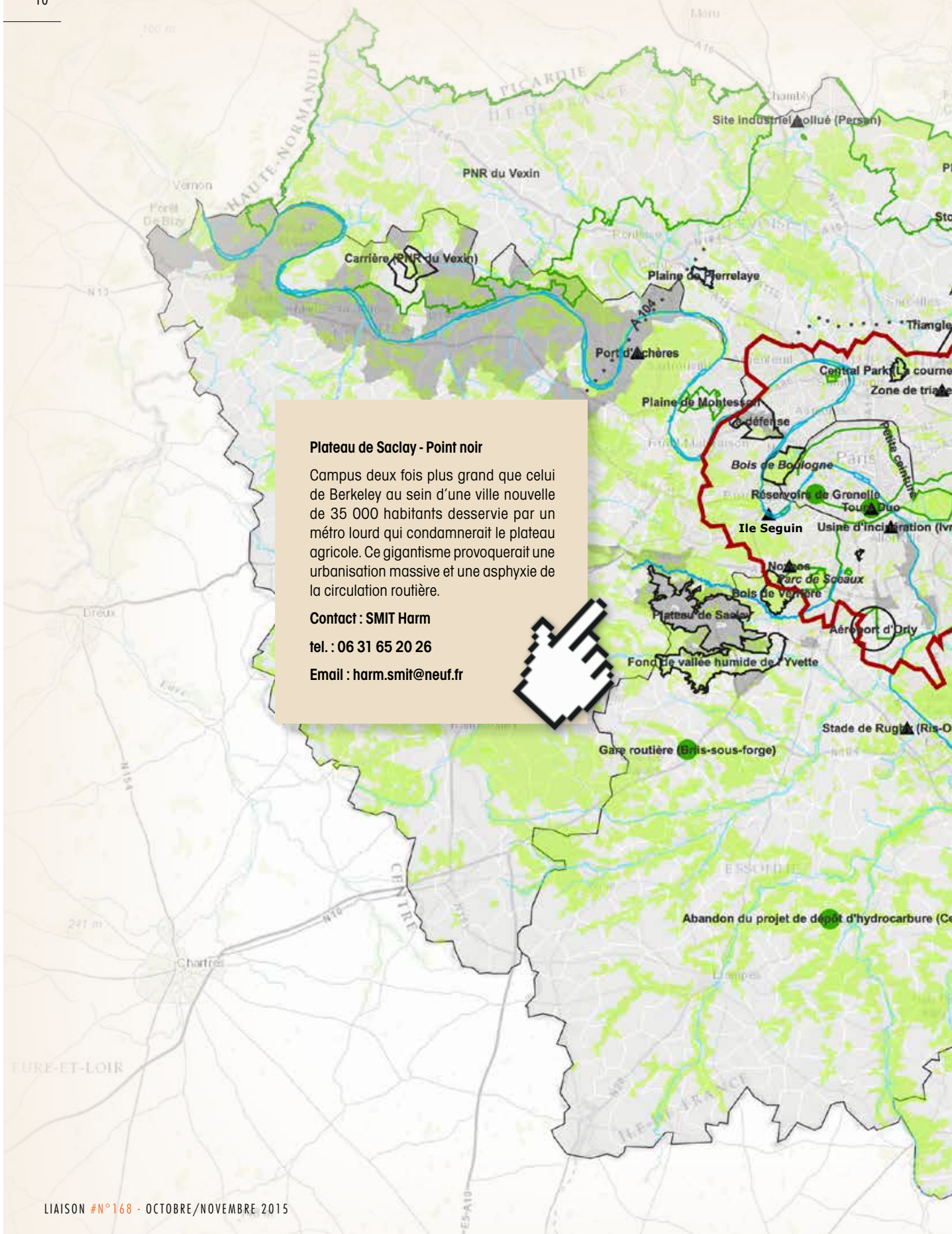
Un certain nombre de projets d'aménagement du territoire francilien sont signalés par nos associations locales comme des « points noirs environnementaux », en raison de leur impact sur les sols, l'air, l'eau, la biodiversité, la santé. Ces associations soutiennent également des initiatives

positives pour notre environnement, répertoriées sous forme de « points verts environnementaux ».

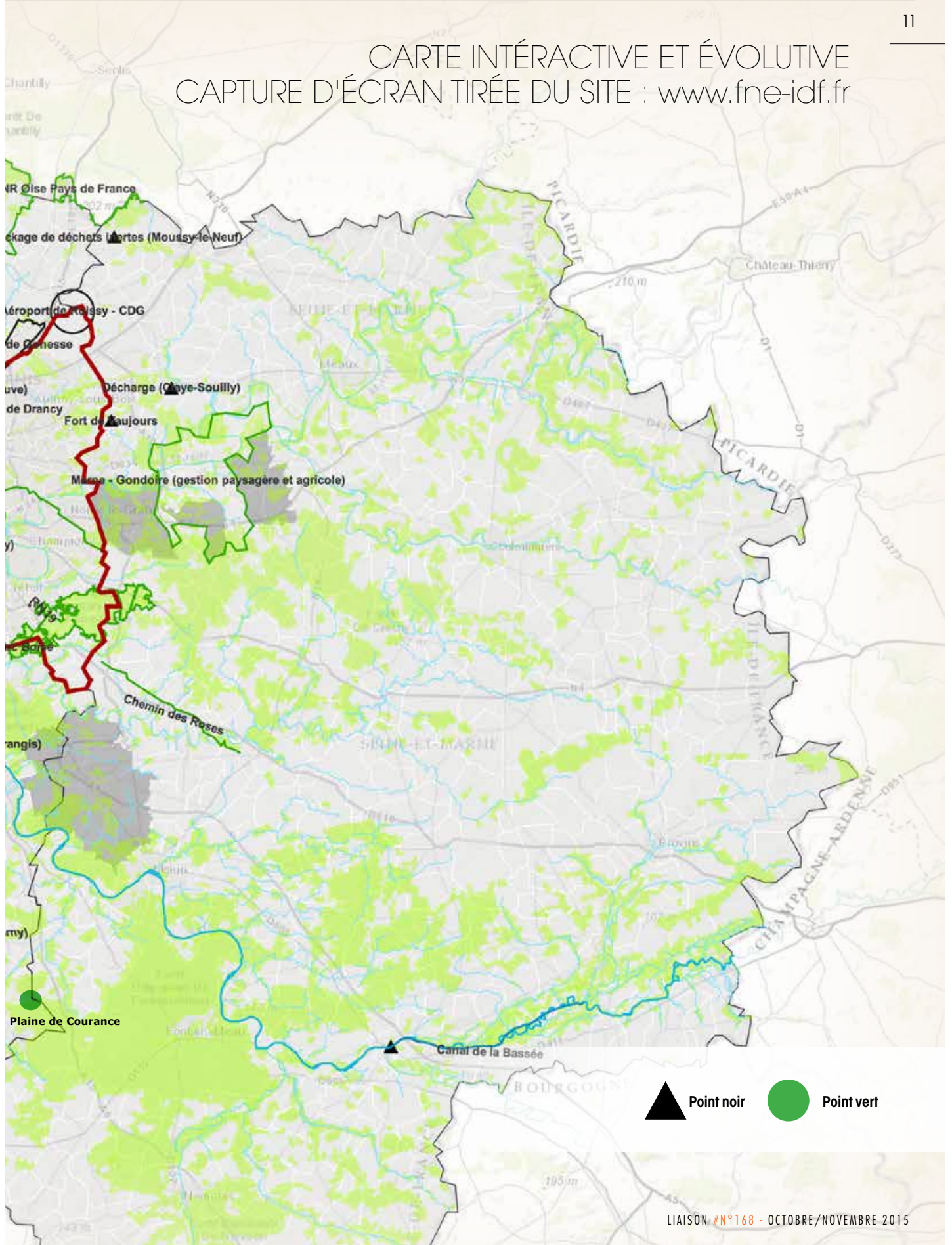
Une carte interactive, dont une copie d'écran est présentée en double page, a été élaborée.

Elle est évolutive. Elle illustre trois points positifs et trois points négatifs par département, mais n'est pas exhaustive. Elle est amenée à s'enrichir rapidement, grâce aux signalements de nos associations locales. Son objectif final est de proposer à la presse et aux visiteurs, lors de la COP 21 à la fin 2015, des lieux de visite : à chaque point correspondront une personne contact et une fiche descriptive du projet ciblé.

Dominique DUVAL - Présidente de FNE Ile-de-France
Luc BLANCHARD - Chargé de mission MGP



CARTE INTERACTIVE ET ÉVOLUTIVE
CAPTURE D'ÉCRAN TIRÉE DU SITE : www.fne-idf.fr



POUR LES ASSOCIATIONS DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, LA MISE EN PLACE DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS S'INSCRIT DANS UN CONTEXTE PRÉCIS, CELUI DES ESPACES À ENJEUX MÉTROPOLITAINS. AU PLUS PRÈS DU TERRAIN, NOUS AVONS SÉLECTIONNÉ QUELQUES POINTS NOIRS ET VERTS DONT DEVRA TENIR COMPTE LA FUTURE MÉTROPOLE.

LA CARTE DES ESPACES À

Enjeux

EN ILE-DE-FRANCE

L'EXEMPLE DE L'ESSONNE EST REPRÉSENTATIF

*DE LA DÉMARCHE QUE LA FÉDÉRATION A ENTREPRISE.
IL SE DÉCLINE DE LA FAÇON SUIVANTE :*



Point noir : plateau de Saclay

Campus deux fois plus grand que celui de Berkeley au sein d'une ville nouvelle de 35 000 habitants desservie par un métro lourd qui condamnerait le plateau agricole. Ce gigantisme provoquerait une urbanisation massive et une asphyxie de la circulation routière.

Contact : Collectif OIN Saclay - SMIT Harm : 01 69 41 18 63
Courriel : harm.smit@neuf.fr - Site <http://www.colos.info>



Point vert : gare routière de Briis-sous-Forges

La gare autoroutière de Briis-sous-Forges est unique en France et la seule en Europe sur autoroute concédée. Elle facilite l'accès via des bus et, en passant par l'autoroute, à des zones d'activités qui étaient difficiles d'accès et dessert la gare de Massy.

Contact : Essonne Nature Environnement
CARSAC Claude - 06 31 68 42 90
Courriel : ccarsac@hotmail.com



Point noir : grand stade de rugby à Ris-Orangis

80 000 spectateurs prévus sur un ancien hippodrome abandonné. Aucune étude d'accessibilité lancée, alors que le site ne dispose pas de réel moyen de transport. RER D et A6 saturés. Par ailleurs, ce site constitue un poumon vert qu'il conviendrait de sanctuariser.

Contact : Essonne Nature Environnement
GIOBELLINA Catherine : 06 88 90 89 74
Courriel : catherine.giobellina@fne-idf.fr



Point vert : l'agroforesterie sur la plaine de Courance

Situé dans le parc du Gâtinais français, un projet de valorisation du paysage et des cultures, utilisant la technique ancienne de l'agroforesterie, va permettre de retrouver la richesse des sols sur 60 hectares.

Contact : Essonne Nature Environnement
GIOBELLINA Catherine : 06 88 90 89 74
Courriel : catherine.giobellina@fne-idf.fr



Point noir : extension des aéroports ouest et sud d'Orly

Le projet d'extension des deux aéroports préfigure un accroissement du trafic aérien bien au-delà des 200 000 mouvements actuels. Inacceptable pour les riverains et au-delà (pollution et bruit).

Contact : Essonne Nature Environnement
MOULIN Jean-Pierre : 06 65 64 47 01
Courriel : jp.moulin@free.fr



Point vert : suspension du projet de quais de chargement d'hydrocarbures à Cerny

La société SFDM, exploitant le parc de stockage d'hydrocarbures de Cerny, avait demandé une autorisation pour pouvoir développer ses activités à travers un projet de création de quais de chargement. Ce projet aurait provoqué un encombrement de la liaison Corbeil-Etampes, traversant un grand nombre de villages, avec un passage de plus de 300 camions quotidiens.

Contact : Essonne Nature Environnement
MOULIN Jean-Pierre : 06 65 64 47 01
Courriel : jp.moulin@free.fr

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES POINTS NOIRS ET LES POINTS VERTS DES HUIT DÉPARTEMENTS D'ÎLE-DE-FRANCE, VOIR LA CARTE DU SITE [HTTP://FNE-IDF.FR/](http://fne-idf.fr/).